



FOIRE AUX QUESTIONS | ÉVALUATION QUINQUENNALE DU RENOUVEAU EN ÉDUCATION

1. Pourquoi évaluer le Cadre d'action pour le renouveau et l'innovation en éducation?

Le Cadre d'action pour le renouveau et l'innovation en éducation (ci-après le Cadre), lancé en 2013, est une stratégie décennale qui avait pour objectif de cerner les composantes du système éducatif ayant besoin de réorientation et d'amélioration. Le Cadre a permis de cibler un certain nombre de domaines d'intérêt, notamment les partenariats avec les gouvernements autochtones, le bien-être des enseignants et des élèves, la reconnaissance de la diversité, l'équité en éducation pour les petites collectivités, l'identité et les compétences.

L'évaluation, effectuée à la mi-temps du Cadre, a permis de comprendre ce qui fonctionne, ce qui devrait être amélioré et ce qui pourrait ne plus être pertinent.

2. Que nous révèle une évaluation?

Une évaluation est un processus d'examen exhaustif des activités et des résultats d'un programme. Son but est d'améliorer l'efficacité du programme, d'orienter les décisions et de déterminer si le modèle fonctionne ou doit être amélioré.

Les programmes gouvernementaux font souvent l'objet d'une évaluation pour s'assurer que les investissements sont effectués dans les bons domaines pour améliorer programmes, services et environnements.

3. Quels programmes ont fait l'objet d'une évaluation?

Neuf programmes afférents au Cadre ont fait l'objet d'une évaluation :

- *Formation de sensibilisation à la réalité des pensionnats*
- *Initiative des conseillers en soins à l'enfance et à la jeunesse et Services de consultation thérapeutique du Nord*
- *Renforcement des pratiques d'enseignement*
- *Apprentissage à distance du Nord*
- *Programme d'études en santé et en bien-être*
- *Programme « Nos langues »*
- *Programme Objectif carrière*
- *Pratiques d'évaluation systémique*
- *Exigences relatives à la présentation de rapports*



L'évaluation a été effectuée à l'aide de diverses données qualitatives et quantitatives obtenues à l'aide de cinq méthodes principales de collectes de données : sondages, groupes de discussion et entrevues, dossiers administratifs d'élèves, résultats de sondages sur la santé et le bien-être menés par des tiers, et examen de dossiers administratifs de programmes.

4. Pourquoi l'évaluation a-t-elle porté sur ces neuf programmes?

Ces programmes ont été choisis en fonction de leur état de préparation à l'évaluation (autrement dit de leur maturité), de la disponibilité des données relatives aux programmes, de l'importance des ressources investies et de l'intérêt public et interne à l'égard des résultats.

5. La différence entre les notes aux examens menant à l'obtention d'un diplôme et les notes données par les enseignants à la fin des cours signifie-t-elle que ces derniers ne préparent pas les élèves correctement aux examens?

Les notes données par l'école et les notes aux examens menant à l'obtention d'un diplôme sont complémentaires; leur portée n'est cependant pas la même. Les examens de l'Alberta menant à l'obtention d'un diplôme permettent d'évaluer un grand nombre de compétences prévues au programme d'études, mais ils ne les évaluent pas tous. Qui plus est, de nombreuses compétences du programme d'études, comme celles liées à l'expression et à la compréhension orales, ne peuvent pas être mesurées par des examens auxquels on doit répondre par écrit, à l'aide de choix multiples ou de réponses à développement.

Bien que l'on s'attende à ce que les deux séries de notes soient raisonnablement semblables, un écart important ne fait que donner l'occasion à un enseignant de réfléchir aux résultats de ses élèves et à ses propres pratiques d'évaluation; cela ne signifie pas que l'enseignant ne prépare pas ses élèves correctement aux examens.

Les examens de l'Alberta menant à l'obtention d'un diplôme sont des examens rigoureux et bien construits, mais ils doivent être considérés pour ce qu'ils sont : une évaluation unique des élèves relativement à leur maîtrise d'un ensemble de compétences du programme d'études. Les enseignants travaillent en étroite collaboration avec les élèves au quotidien et utilisent de nombreux types d'évaluation, qui permettent d'évaluer l'éventail élargi de connaissances et de compétences des élèves. L'Alberta a fait passer la pondération des examens menant à l'obtention d'un diplôme de 50 % à 30 % pour mettre



davantage l'accent sur le travail des élèves en classe et les notes attribuées par l'école afin de mieux tenir compte des efforts que les élèves déploient tout au long d'un cours.

6. Dans le cadre du programme de Renforcement des pratiques d'enseignement, comment prend-on en compte la charge de travail supplémentaire des directeurs enseignants et les répercussions sur les parents?

Les organismes scolaires verront comment et à quel moment utiliser les heures allouées au renforcement des pratiques d'enseignement. Les pratiques prometteuses précisent que les heures de travail collaboratif devraient être utilisées pour faire participer le personnel scolaire à la planification d'activités, et pour minimiser, avec le soutien des surintendants et des consultants et coordinateurs régionaux, la charge de travail supplémentaire des directeurs d'école.

Le temps que les enseignants consacrent à leur préparation et à l'apprentissage collaboratif ne devrait causer qu'un minimum de perturbations aux parents. De plus, les organismes scolaires sont en train d'examiner leurs approches en fonction de l'évaluation formative du projet pilote de Renforcement des pratiques d'enseignement de trois ans.

La directive laisse encore aux organismes scolaires une grande autonomie quant à la programmation des heures de Renforcement des pratiques d'enseignement dans le calendrier de chaque école.

7. Compte tenu de certaines des conclusions de l'évaluation, le Cadre d'action pour le renouveau et l'innovation se poursuivra-t-il?

Le Cadre comprend un certain nombre de programmes prometteurs, comme l'Apprentissage à distance du Nord et l'Initiative des conseillers en soins à l'enfance et à la jeunesse, spécialement conçus pour résoudre les problèmes d'équité en lien avec l'accès à l'éducation dans les petites collectivités et de soutiens à la santé et au bien-être.

Certains programmes continueront d'être offerts selon le modèle actuel, et d'autres seront évalués suivant les conclusions de l'évaluation ainsi que les conclusions de l'audit de performance du Bureau du vérificateur général. Le processus d'évaluation donne des informations précieuses sur les pratiques exemplaires, sur les modèles qui devraient être adaptés ou les cas où une approche différente pourrait être plus profitable pour les élèves.